

# Essor de Versailles

Association loi 1901

Madame, Monsieur,

Essor de Versailles continue depuis 1995 un travail d'analyse et de prise de position sur tous les sujets qui peuvent intéresser le bassin de vie de Versailles.

La qualité de ce travail est reconnue par les décideurs et certaines de nos recommandations ont été reprises par ces derniers, par exemple la représentation des communes au conseil communautaire de Versailles Grand Parc.

Pour garder une totale indépendance, les seules ressources d'Essor de Versailles sont les cotisations de ses membres. Ces cotisations sont libres pour que tous puissent adhérer à l'association et le reçu fiscal ramène votre versement réel au tiers de votre cotisation.

Philippe Domergue  
Président

## BULLETIN A NOUS RENVOYER

---

### **Vous pouvez cotiser selon votre convenance :**

-comme MEMBRE SYMPATHISANT :  15 € ;  20 € ;  30 € ;  .....€

-comme ADHERENT MEMBRE ACTIF :  30 € ;  50 € ;  .....€

vous souhaitez recevoir un reçu fiscal de votre versement à Essor de Versailles qui est un organisme d'intérêt général.

*Nous vous rappelons que ce reçu ramène votre versement au tiers de votre cotisation si vous payez des impôts (déduction de 66%) : si vous cotisez pour 30€, votre dépense est ramenée à 10€.*

---

Mme, Melle, M

Adresse :

Email :

Téléphone :

---

**Retournez-nous ce bulletin avec votre versement à :**

Essor de Versailles

3 rue Delaunay 78000 Versailles

Vous pouvez nous joindre par téléphone 06 17 15 07 81

Ou par courriel [contact@essor-de-versailles.fr](mailto:contact@essor-de-versailles.fr)